



Visite d'entreprise

dans le cadre
des Formations d'Initiative Locale
CLEE de Grand-Poitiers

Les entreprises sont de véritables partenaires de l'Education nationale pour apporter leur expérience du monde professionnel et leur éclairage sur les connaissances et compétences qui seront nécessaires aux élèves pour entrer dans la vie active.

Les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale sont aujourd'hui les premiers prescripteurs de l'orientation. La visite d'entreprise leur donne la possibilité pendant quelques heures de sortir de la classe, de découvrir des métiers dans le secteur économique de leur choix, de développer leur connaissance de l'univers de l'entreprise à travers une approche concrète d'une entreprise locale, leur permettant de mettre à jour leur pratique pédagogique.

Ces rencontres écoles-entreprises, formalisées au sein des Comités Locaux Écoles Entreprises, prennent toute leur importance pour lutter contre les stéréotypes.

Les objectifs de ces visites sont les suivants :

- Faire découvrir aux enseignants les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel local.
- Leur permettre de découvrir une entreprise, son fonctionnement (production, qualité, maintenance, gestion, administration, RH, commercial, R&D).
- Aborder les évolutions des métiers, des formations et qualifications au sein de l'entreprise.
- Aborder les problématiques d'emploi et de recrutement (temporalité, quantité, qualité...) au sein de l'entreprise.
- Evoquer les attentes en terme de formation et les possibilités d'implication de l'entreprise dans l'aide à l'orientation des élèves.

Organisation souhaitée d'une demi-journée de formation :

- Accueil / café / émargement (15 minutes)
- Présentation de l'entreprise par le chef d'entreprise (45 minutes)
- Visite des locaux, présentation des pôles d'activités et des postes de travail (possibilité d'échanges avec certains salariés). (60 minutes)
- Échanges avec la DRH sur les éventuelles difficultés de l'entreprise à trouver les personnels qualifiés pour l'exercice de ses métiers et de leur faire appréhender les compétences clés qui sont indispensables pour les exercer. (30 minutes)
- Apporter une approche globale des problématiques de la filière - Possibilité d'une intervention extérieure à l'entreprise (20 minutes).
- Bilan de la formation (10 minutes).

Merci d'avance pour votre implication

Contact : Eric AUDRAN – Président IAME
Tél. : 06 82 21 70 79 Mail. : audran@blue-com.fr